

CHEZ LES GÂTEUX...

Les Partis politiques se sont dépensés beaucoup en vue du renouvellement triennal du Sénat qui a eu lieu dimanche.

Les uns et les autres affirmaient que de ces élections sénatoriales allaient sortir des indications positives permettant de pronostiquer clairement ce que seront les prochaines élections législatives.

Bien que nous nous désintéressions - et pour cause - de ces élections au second degré tout autant que des autres, il ne nous est pas possible de passer sous silence la déception que, à droite comme à gauche, les partis politiques ont dû éprouver à la nouvelle des résultats de cette récente consultation.

Les résultats, les voici: les conservateurs ont perdu un siège; les républicains en ont perdu un; les radicaux et radicaux-socialistes en ont perdu deux.

Les républicains de gauche ont gagné un fauteuil; les républicains socialistes en ont gagné un et les socialistes (S.F.I.O.) en ont gagné deux.

On voit, par ces chiffres, que ces élections n'ont amené dans la composition du Sénat aucun changement et n'ont projeté aucune clarté sur l'avenir.

Il est bien entendu que la presse réactionnaire entonne des *Te Deum* et que les feuilles républicaines chantent victoire. C'est l'usage.

Je plains sincèrement les pitoyables nigauds qui escomptaient, en faveur de leur parti respectif ce renouvellement triennal et j'ai peine à croire qu'il se trouve encore, hormis les candidats eux-mêmes, des gens que peuvent passionner ces élections à la *Haute assemblée*.

Quand le mot «*République*» avait quelque sens, au temps où le régime républicain était encore capable d'inspirer quelque confiance aux tendances démocratiques de ce pays, les partis dits de gauche n'aspiraient pas à peupler le Sénat de leurs représentants. Ils avaient inscrit dans leurs programmes ces trois mots qui avaient au moins le mérite d'être clairs et concis: «*Suppression du Sénat*».

Cette assemblée de vieux débris était condamnée à disparaître. Elle incarnait la tradition conservatrice; elle symbolisait le culte de la routine et de toutes les doctrines que «*les Immortels principes de 1789*» devaient à jamais abolir.

Les *Pères conscrits* étaient en butte aux plaisanteries les plus irrévérencieuses et aux railleries les plus mordantes. Les sarcasmes de la presse radicale et les épigrammes des plus fameux polémistes: Ranc, Maret, Rochefort, Pelletan, Clemenceau, pénétraient les masses populaires de l'idée que sénateur était synonyme de gâteux et que le *Luxembourg* - pas le Jardin, mais le Palais - offrait à l'œil du visiteur un incomparable musée de vieillards cacochymes voués à une incurable débilité physique, intellectuelle et morale.

C'était le beau temps. La République était déjà beaucoup moins belle que sous l'Empire; elle avait néanmoins conservé quelques restes de son ancienne et légendaire beauté.

Mais, il arrive que les partis avancés - ils n'étaient alors qu'avancés; aujourd'hui ils sont pourris - parvinrent à introduire au Palais-Bourbon une majorité qu'il eût été difficile et même imprudent de renforcer; car, dans toute assemblée politique il sied qu'il y ait une opposition capable sinon de faire échec aux projets et décisions de la majorité gouvernante, du moins de donner aux jobards dont se compose «*l'espèce*» qui vote, l'illusion que, vaillamment disputée, la victoire a exigé de la part des vainqueurs et des vaincus une égale combativité, une conviction aussi robuste et des qualités aussi brillantes.

Du jour où les Chambre des députés contint tout ce qu'elle pouvait décemment, et utilement renfermer de radicaux et de socialistes, les partis de gauche biffèrent de leurs programmes la suppression du Sénat et tentèrent de faire la conquête de cette vieille assemblée dont ils n'avaient cessé de dire pis que pendre.

Ne fallait-il pas y déverser le trop-plein des ambitions et des arrivismes que ne pouvait recevoir l'autre assemblée? C'est à cette circonstance que le Sénat dut son salut.

J'ai souvent assisté aux séances du Sénat; yeux clos, langues pendantes, têtes s'inclinant et se relevant au rythme berceau d'une béatitude somnolente, c'est à peu près tout ce qu'on y voit. Le bien - les 27.000 francs - vient à ces vieillards qui dorment. Le mal nous vient, à nous qui veillons, de ces gâteurs malfaisants tout autant que de leurs congénères de l'autre Chambre.

Mais... une idée me vient et il y en a de plus bêtes qui ont fait leur chemin. Je vous la donne pour rien:

- On exige de tout citoyen français, pour qu'il puisse être électeur qu'il soit âgé de vingt et un ans au moins. La Constitution estime que les dents de sagesse électorale ne poussent pas avant cet âge.

Ne serait-il pas de. pure compensation que, à partir de l'âge de soixante et onze ans, nul ne fût éligible ? La Constitution estimerait que, à cet âge-là, toutes les dents de sagesse législative sont tombées.

Ce serait, dans la vie du citoyen, une balance équitable entre le berceau et la tombe, je veux dire entre les deux enfances.

Avant 21 ans, c'est jeune et ça ne sait pas; après 71 ans, c'est vieux et ça ne sait plus. Juste retour des choses d'ici-bas!

Un ami me dit: *«Bien. Mais pourquoi 71 ans ?»*.

Tu me le demandes? Ma réponse est limpide et, je crois, sans réplique:

«Quand un individu a voté de l'âge de 21 ans à celui de 71 ans, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, on peut être absolument certain qu'il est totalement abruti».

Sébastien FAURE.
